



**OFFRE D'EMPLOI
POSTE SALARIÉ REMPLAÇANT
Technicien en évaluation**

La MRC de Manicouagan est localisée dans la région administrative de la Côte-Nord (09). Elle est composée de huit (8) municipalités ainsi qu'un territoire non organisé, répartis sur 39 462 km².

Description des tâches :

Sous l'autorité de la directrice de l'évaluation, le titulaire de ce poste aura les tâches suivantes:

- Mettre à jour les rôles d'évaluation foncière.
- Compléter la fiche intercalaire des propriétés conformément à l'inspection physique de l'immeuble et aux données du bureau de la publicité des droits.
- Estimer la valeur réelle du terrain à l'aide des taux unitaires préalablement établis.
- Faire les changements nécessaires sur la matrice graphique.
- Collaborer à la préparation et la défense des plaintes d'évaluation devant le TAQ.
- Assurer le service à la clientèle relatif à l'évaluation foncière.
- Toutes autres tâches connexes à son poste confiées par l'employeur.

Exigences :

- Détenir une formation collégiale en technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière, voie de spécialisation en évaluation immobilière.
- Faire preuve d'autonomie.
- Esprit d'analyse, sens de l'observation et excellent jugement.
- Avoir des connaissances en informatique.
- Faire preuve de minutie.

Conditions reliées à l'emploi :

Poste temporaire à titre de salarié remplaçant, d'une durée d'au moins six (6) mois. La semaine de travail est de 35 heures. La rémunération est établie selon la convention collective en vigueur à la MRC (classe 2).

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation motivant leur candidature ainsi que copie de leurs diplômes et attestations, au plus tard le 10 mai 2019 à 12 h à l'adresse suivante :

**Concours 2019-02
Madame Patricia Huet
Directrice générale
MRC de Manicouagan
768, rue Bossé
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6**

Ou par courrier électronique : patricia.huet@mrcmanicouagan.qc.ca

La forme masculine est utilisée afin d'alléger le texte.

Note : La MRC de Manicouagan souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Toutes les demandes seront traitées en toute confidentialité. Seules les personnes retenues seront contactées.

18-04-2019